

## Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juin 2012

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau Evrard Nivelais, Sepré, Ms Gros, Lecomte, Guengard, Buon, Clément, Esnault, Faucher Ledru, Merouze

Absents excusés : M Aim procuration M. Fouché,

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

### 1. Subventions 2012

Le conseil adopte les subventions suivantes

|                                      |       |
|--------------------------------------|-------|
| Coopérative scolaire de Soultré      | 700   |
| Comité des Fêtes                     | 400   |
| Amicale du SIVOS                     | 400   |
| Foyer collège Bouloire               | 464   |
| Foyer collège Connerré               | 48    |
| Aînés ruraux Soultré                 | 410   |
| Anciens combattants Soultré          | 130   |
| Musique du Breil                     | 160   |
| Comice Agricole Cantonal             | 140   |
| AFR Intercommunal                    | 77    |
| Amicale sapeurs pompiers le Breil    | 100   |
| Amicale sapeurs pompiers Montfort    | 50    |
| US Breilloise                        | 110   |
| JAMG: athlétisme Montfort.*          | 60    |
| Les petits pieds –                   | 120   |
| Section intercom anciens combattants | 20    |
| Modern jazz Connerré                 | 50    |
| CDIFF                                | 50    |
| Sarthe 72                            | 50    |
| MJC Handball                         | 20    |
| total                                | 3 559 |

### 2. Participation pour l'assainissement collectif

Après la présentation par JM Gros de simulations sur le budget assainissement, concernant les variations du prix de la redevance d'assainissement et du raccordement à l'assainissement collectif, le conseil après en avoir délibéré décide d'instaurer une PAC sur la commune pour les constructions nouvelles et les habitations dotées d'un assainissement autonome qui pourraient se raccorder au tout à l'égout dont le montant est fixé à 3 000€.

### 3. Achat terrains Bedouin

Vu les délibérations du conseil Municipal du 11 mars 2010 et 27 avril 2011

Le conseil

Précise que les parcelles concernées par l'acquisition des terrains de Mme Bedouin sont les suivantes :

- B 1166 pour 02ha 42a 22ca

- B 1167 pour 00ha 00a 07 ca  
Au prix de 119 900€

- B 1164 pour 01ha 60a 82ca  
- B 1169 pour 00ha 01a 52ca  
Au prix de 3 247€

Autorise le Maire à signer tous les actes à intervenir pour cette acquisition.

Le conseil autorise le Maire à modifier le budget en conséquence : dépense totale 128 000€ (frais de notaire inclus).

#### 4. Comptes-rendus de réunion

- Centre social rural : Jean Guengard  
Vote du budget et mise en place du RAM (relais assistantes maternelles)
- Smirgeomes : Michel Lecomte  
Rapport annuel  
M. Gros répond aux questions des conseillers sur la mise en place de la redevance incitative.
- Communauté de communes : JM Gros  
Tarifs centre aqualudique  
Terrain gens du voyage : proposition du président du syndicat de gestion des aires des gens du voyage (SMGV) qui gère notamment les aires d'accueils des gens du voyage du Mans métropole d'adhérer moyennant une participation annuelle qui éviterait d'avoir à construire une aire sur le territoire communautaire.  
Hôtel ; point sur le dossier avec la signature du contrat de location-gérance avec M et Mme Ruillard au 1<sup>er</sup> juin 2012.

#### 5. Questions diverses

- Sivos de Bouloire : M. Le Préfet de la Sarthe a pris un arrêté le 14 mai 2012 portant projet de dissolution du SIVOS de Bouloire. Après en avoir délibéré le conseil Municipal émet à l'unanimité un avis favorable à ce projet de dissolution.
- Effondrement place de l'église : Après discussion, compte tenu du passage caméra dans le réseau d'assainissement qui a révélé les effondrements, le conseil est favorable à la réparation du réseau d'assainissement dès à présent. Les travaux seront évoqués avec le représentant de la DDT qui doit venir le 7/06 pour aider la commune dans la préparation de la consultation d'assistant à maître d'ouvrage pour l'aménagement du bourg.
- Mme Nivelais informe le conseil de son départ de la commune fin juin et donc de sa démission du Conseil Municipal.

Il y a lieu de la remplacer aux diverses commissions où elle siégeait :  
Le conseil à l'unanimité élit Nathalie Evrard au CCAS et à la commission scolaire, Stéphane Esnault comme suppléant au syndicat du Jalais.

- Lutin : le numéro de juin 2012 est en cours de distribution.  
Remerciements à Stéphane Ledru pour le travail réalisé.
- Fête communale  
Les préparatifs avancent (bulletin d'inscription dans le Lutin de juin 2012 en cours de distribution)
- La 1<sup>ère</sup> réunion de l'atelier photo s'est déroulée à l'occasion de la cérémonie du 8 mai à la satisfaction des participant(e)s.

La séance est levée à 23h15  
Prochain conseil le 29 juin